



**FREDON**  
NORMANDIE

### Animateur référent

Jean-Marie MILLIARD  
FREDON NORMANDIE  
02.77.64.50.31  
jean-marie.milliard@fredon-hn.com

### Animatrice suppléante

Valérie PATOUX  
CA 14  
02.31.53.55.09  
v.patoux@calvados.chambagri.fr

## L'essentiel de la semaine :

Les conditions météorologiques actuelles, chaudes et sèches, sont défavorables au mildiou, mais les pommes de terre ont soif.

Les parcelles sont au stade « croissance active », avec apparition des boutons floraux et quasi couverture des rangs pour les plus avancées.

Côté ravageurs, les doryphores sont toujours observés, en adulte isolé comme en foyer de larves. Dans la Manche, jusqu'alors plus épargné en terme de puceron, les populations ont significativement évolué. A l'inverse les parcelles observées dans les autres départements normands, font plus état d'une stabilisation voir une régression des populations de pucerons. L'explication en est simple, nous avons eu un fort développement des populations d'auxiliaires. Dans certaines parcelles observées cette semaine, des larves et adultes de coccinelles et des larves de syrphes s'observent sans se pencher sur les cultures. (les auxiliaires ont maintenant le gîte ET le couvert...)



Photos : JM Milliard

Autre problème potentiel : aucun sigalement cette semaine

## MILDIU

### Situation sur le terrain

Situation très calme : aucune nouvelle signalisation de la maladie quelque soit le « support » (jardins, repousses, écarts de triage ou parcelles).

**Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec notamment :**  
Chambres d'agriculture de Normandie, Comité Nord, Capseine, FREDON Normandie, agriculteurs

### Directeur de la publication

Sébastien WINDSOR  
Président de la Chambre  
régionale d'agriculture de  
Normandie

BSV consultable sur les sites  
de la DRAAF, des Chambres  
d'agriculture et des partenaires du  
programme

### Abonnez-vous sur

[www.normandie.chambres-agriculture.fr](http://www.normandie.chambres-agriculture.fr)

Action du plan Ecophyto pilotée  
par les Ministères en charge de  
l'agriculture, de l'écologie, de  
la santé et de la recherche avec  
l'appui technique et financier de  
l'Office Français de la Biodiversité

**Au niveau modélisation : au 3 juin 2020**

Pour que le seuil de nuisibilité soit atteint, il faut entre autres que les conditions météorologiques (température et hygrométrie) soient favorables à la libération des spores = seuil de production de spores atteint.

*Analyse du risque mildiou réalisée avec l'Outil d'Aide à la Décision MILEOS®, mis à disposition par ARVALIS Institut du végétal.*

Secteurs météorologiques	Date(s) où le seuil de nuisibilité a été atteint	Niveau de risque * au 03/06	Seuil de nuisibilité atteint le 03/06/20			Pluie depuis le 27/05/2020
			VS	VI	VT	
Allouville (76)	/		non	non	non	0 mm
Le Neubourg (27)	/		non	non	non	0 mm
Saint Pierre le Vieux (76)	/		non	non	non	0 mm
Thaon (14)	/		non	non	non	0 mm

\*Niveau de risque = réserve de spores

Nul	Faible	Moyen	Fort	Très fort
-----	--------	-------	------	-----------

**Analyse de risque**

Le seuil de nuisibilité n'est atteint sur aucune des stations météorologiques mises à disposition pour le BSV. Pour les jours à venir, il y a possibilité de changement de météo : rafraîchissement, plus de vent, plus d'hygrométrie, quant à la pluie.... A surveiller

Pour mémoire, les conditions favorables à la sporulation sont, pour une hygrométrie à 87%, d'une durée de :

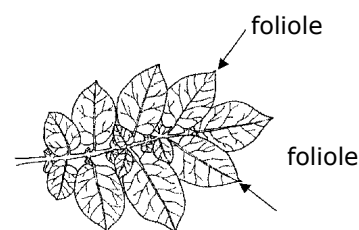
- ◇ 6 heures à une température de 21°C
- ◇ 8 heures à une température de 15°C
- ◇ 17 heures à une température de 10°C

**PUCERONS**

Stabilisation voire régression des populations. Attention à bien prendre en compte les populations d'auxiliaires en même temps que vous réaliserez une estimation des populations du ravageurs.

Pour rappel, le seuil de nuisibilité est atteint lorsque 20 folioles sur 40 sont porteuses de pucerons

**Observez pucerons et auxiliaires !**

**DORYPHORES**

Le niveau de présence tel que signalé par les observateurs indique des populations en dessous du seuil de nuisibilité.

Pour rappel, le seuil de nuisibilité est atteint lorsque 2 foyers pour 1000 m<sup>2</sup> en bordure de parcelle sont observés (1 foyer = 2 à 3 plantes avec au moins 20 larves au total)

**En doryphores, le seuil de nuisibilité n'est à ce jour pas atteint.**